

Section C – Règlement des différends entre un investisseur et la partie hôte

ARTICLE 19 :	Objet
ARTICLE 20 :	Plainte déposée par un investisseur d'une Partie en son nom propre ou au nom d'une entreprise
ARTICLE 21 :	Conditions préalables au dépôt d'une plainte
ARTICLE 22 :	Règles particulières concernant les services financiers
ARTICLE 23 :	Dépôt d'une plainte
ARTICLE 24 :	Consentement à l'arbitrage
ARTICLE 25 :	Arbitres
ARTICLE 26 :	Accord quant à la nomination des arbitres
ARTICLE 27 :	Jonction de plaintes
ARTICLE 28 :	Accès des Parties aux documents et aux audiences
ARTICLE 29 :	Lieu de l'arbitrage
ARTICLE 30 :	Accès du public aux audiences et aux documents
ARTICLE 31 :	Observations des tiers
ARTICLE 32 :	Droit applicable
ARTICLE 33 :	Rapports d'experts
ARTICLE 34 :	Mesures provisoires de protection et sentence définitive
ARTICLE 35 :	Caractère définitif et exécution de la sentence
ARTICLE 36 :	Sommes reçues au titre de contrats d'assurance ou de garantie

Section D – Procédure de règlement des différends entre états

ARTICLE 37 :	Différends entre les Parties
---------------------	------------------------------

Section E – Dispositions finales

ARTICLE 38 :	Consultations et autres mesures
ARTICLE 39 :	Portée des obligations